



CONSTRUCTIONS NAVALES ET INDUSTRIELLES DE LA MEDITERRANEE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000 F

**DIRECTION GENERALE,
CHANTIERS ET ATELIERS :**

LA SEYNE SUR MER - Tél.: (94) 94.19.00

TELEX N° 430030 VASCO-SEYNE CABLE : VASCO-LA-SEYNE

N° Sirène : 662 043 595 R. C. Toulon

Toute la correspondance
est à adresser à :

**B.P. N° 161
83501 La Seyne s Mer CEDEX**

ECOLE TECHNIQUE PRIVEE

Monsieur AUTRAN

279 Chemin du Vieux Reynier

83500 LA SEYNE S/MER

La Seyne, le 17 NOVEMBRE 1980

Monsieur,

Comme suite à votre demande de renseignements je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'histoire de l'école écrite par Monsieur CHRISTOL qui fut le Directeur Adjoint jusqu'en juillet 1973, ainsi qu'un recueil répondant en partie aux questions posées.

Je vous précise également qu'à la rentrée scolaire de 1973, Monsieur BRONDELLO jusqu'alors Chef des Travaux fut autorisé à assurer la direction de l'école et ce jusqu'au 31 janvier 1978, date de son départ en pré-retraite.

Au cours de cette période, la section de chaudronnier fer a été remplacée par la section de chaudronnier en construction navale, les sections de tournage et de traceur de coques ont été mises en sommeil.

Depuis le 1er janvier 1979, la direction de l'école est assurée par Monsieur GUIDI, le personnel enseignant se répartissant de la façon suivante :

.../...

FRANCAIS	Mme LOMBARDI	Professeur	GRETA OUEST
SCIENCES	M. GAY	Ingénieur de Formation	
MATHEMATIQUES	{ M. STORCK	(
	{ M. GEORGANTELIS)	temps partiel Cadres de
	{ M. DELAIGUE	(l'entreprise
TECHNOLOGIE	{ M. BLANCHARD	(Personnel à temps complet
MECANIQUE	{ M. MAURO)	à l'école
	{ M. BENFENATI	("
	{ M. GUIDI)	"
TECHNOLOGIE	{ M. GRAVIER	("
CHAUDRONNERIE	{ M. SALIGNAC)	"
ET TUYAUTERIE	{ M. VIEL	("
TECHNOLOGIE	{ M. DURAND)	"
GENERALE	{ M. MAURO	("
ELECTROTECHNIQUE	M. PIALOT)	"
AUTOMATISMES	M. BLANCHARD	("
DESSIN	{ M. GASSIER	(temps partiel Cadres de
	{ M. DELAIGUE)	l'entreprise
	{ M. GALLO	(
EDUCATION PHYSIQUE	M. ARCHIPPE	(
	M. JUBIN)	temps partiel
SECRETARIAT†	M. HESSE		

Sur le plan pratique la préformation des élèves de 1ère année est assurée par :

M. SCHMITT	SECTION SOUDAGE
M. GUERRAZZI	SECTION CHAUDRONNERIE
M. KOLESNIKOFF	SECTION AJUSTAGE

Les Professeurs d'enseignement pratique pour les 2ème et 3ème années sont :

M.M BENFENATI - MAURO	MECANICIENS AJUSTEURS
M.M GRAVIER - VIEL	CHAUDRONNIERS EN CONSTRUCTION NAVALE
M.M SALIGNAC - DURAND	CHAUDRONNIERS OPTION TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
M.M ALARIO - FRANCESCHI	SOUDEURS
M.M NURY - PIALOT	ELECTRICIEN MONTEUR CABLEUR.

.../...

l'école

A ce jour, ^vaccueille 109 élèves encadrés par 16 enseignants à temps complet.

L'enseignement théorique est dispensé dans 7 salles de cours réparties de part et d'autre de l'entrée Principale des CNIM

L'enseignement pratique a lieu dans 6 ateliers affectés à l'école et situés à l'intérieur de l'entreprise.

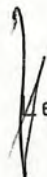
L'horaire en vigueur est de 36h75 sur 4 jours et demi, l'enseignement théorique représentant en moyenne :

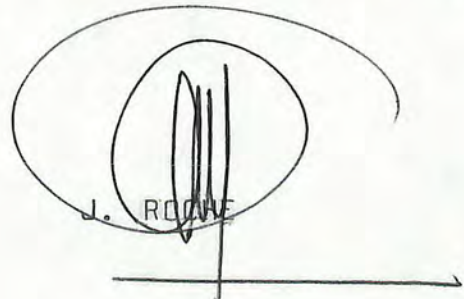
- 16h 50 pour les 1ère année
- 16h pour les 2ème année
- 18h pour les 3ème année

Le financement est assuré :

- en partie par la taxe d'apprentissage incombant à l'entreprise
- en partie par les versements d'organismes divers au titre de la taxe d'apprentissage, le complément étant à la charge intégrale de l'entreprise.

Souhaitant vivement que ces quelques renseignements vous soient utiles, je vous prie d'agréer, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

 Le Directeur du Personnel,


J. ROWE

ECOLE TECHNIQUE PRIVEE
DES CONSTRUCTIONS NAVALES ET INDUSTRIELLES
DE LA MEDITERRANEE

LA SEYNE S/MER

TEL : 94 19 00

I. - BUT DE LA FORMATION

Contribuer dans la plus large mesure possible à satisfaire nos besoins en main d'oeuvre qualifiée par la formation professionnelle et générale de Jeunes Gens dans les spécialités de la construction navale.

Développer chez l'adolescent les qualités humaines qui lui seront nécessaires, plus tard, dans sa vie professionnelle et familiale.

II - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'enseignement est donné en école durant 3 ans à des élèves admis après concours.

Le régime de l'école est l'externat. Toutefois, les élèves peuvent prendre leurs repas de midi au restaurant libre service de l'usine.

Les fournitures scolaires sont gratuites et les élèves perçoivent une rémunération comprenant une partie fixe dont la valeur dépend de l'année en cours et une partie variable, fonction des notes trimestrielles.

III - GENRE DE FORMATION

L'apprentissage comprend :

1. - Une formation professionnelle méthodique et progressive donnée par des moniteurs affectés en permanence à l'école

.../...

2. - Une instruction théorique donnée par le personnel de l'école, les cadres supérieurs des chantiers et les professeurs de l'Education Nationale.
3. - Une éducation physique à raison de 3h par semaine.
4. - Un entraînement aux sports d'équipe - ces deux dernières activités ayant lieu le mercredi après-midi.
5. - Une formation civique et sociale (1h par semaine)

IV. - CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission a lieu après un concours dont la date est fixée par voie de presse.

Les candidats doivent être français, âgés de 14 à 16 ans au 15 septembre de l'année en cours, avoir le niveau de 4ème, subir avec succès l'examen médical passé par le Médecin d'usine, être dégagés de toute obligation envers d'autres établissements ou entreprises.

Le délai d'inscription est clos 10 jours avant le concours qui a lieu dans la dernière semaine de juin.

V. - CONCOURS D'ADMISSION

Le concours a lieu à l'école.

Les épreuves écrites portent sur les matières suivantes

- Arithmétique, algèbre, géométrie, mathématiques modernes
- Français, dictée d'une vingtaine de lignes
- une composition française
- étude de texte

.../...

VI. - ENSEIGNEMENT - PROGRAMME GENERAL DE FORMATION

a) - Formation professionnelle

1ère année :

Période de pré-apprentissage de 9 mois, comprenant des stages dans chacune des sections :

- Ajustage 3 mois
- Formage à froid des métaux 3 mois
- Soudage des métaux 3 mois

dans le but de donner aux jeunes gens des connaissances assez solides de différents métiers.

A l'issue de cette période de pré-apprentissage pendant laquelle les goûts, préférences, aptitudes et déficiences de l'élève se sont révélées, celui-ci est orienté vers l'une des sections citées ci-dessous où il débute en 2ème année.

2ème et 3ème année :

Apprentissage proprement dit dans les professions suivantes :

- ~~Ajustage~~ *ajusteur* - Chaudronnier CN
- ~~Tourage~~
- ~~Electricité~~ *Electricien monteur* - Tuyauterie industrielle
- *cableur* - Soudage

b) - Instruction théorique

Elle porte sur les matières indiquées aux programmes des C.A.P correspondant aux spécialités précitées.

c) - Stages

L'instruction scolaire tant pratique que théorique est complétée par des stages inter-professionnels dans les diverses sections de l'apprentissage.

d) - Sanctions des études

Les Jeunes Gens subissent en fin de 3ème année, les épreuves du Certificat d'Aptitude Professionnelle

VII - DEBOUCHES

Dès la fin de leurs études, les apprentis sont employés aux chantiers en qualité d'ouvriers professionnels s'ils ont le C.A.P, ou d'ouvriers spécialisés dans le cas contraire, avec faculté de passer l'essai d'ouvrier professionnel au bout d'un an, leur mutation dans les ateliers étant toutefois subordonnée à leur bon comportement pendant leur 3 ans d'études.

ECOLE TECHNIQUE PRIVEEDES C.N.I.M.- CREATION DE L'ECOLE.

- La formation pratique des apprentis dans l'Entreprise des FORGES ET CHANTIERS DE LA MER ITERRANEE (F.C.M.) ét it confiée, de 1929 à 1942, à des Agents de Maîtrise; les apprentis travaillaient dans des boxes qui leurs étaient réservés dans les ateliers de production.
- Les cours théoriques (dessin, technologie) étaient dispensés par des Ingénieurs des Chantiers; citons pour mémoire MM. PERRON, EVANO, SCARROME, RAVEL, GUIOL, GAZIER, FARGEDNI, TABARY, MENVILLE, DELESTRADE.
- L'Enseignement Général (Français, calcul, sciences) relevait de la compétence des professeurs du C.E.T. MARTINI de LA SEYNE; citons MM. TURQUAY, ~~BURG~~ BURG, PENCIOLELLI

- La formation professionnelle concernait les métiers suivants :

Chaudronnerie - cuivre -	Moniteurs :	(M. BONISOLI M. PAOLETTI
Traçage - Formage.	" :	(M. REMY M. JAINE
Serrurerie.	" :	(M. SIMON M. GANTEL
Ajustage.	" :	M. SERES.
Electricité.	" :	M. GIRAUD
Menuiserie.	" :	M. BROTTINO
Charpentage marine.	" :	M. VALERE

- A cette époque le C.A.P. présentait le caractère d'un examen local; les épreuves étaient choisies et corrigées par les professeurs du C.E.T. MARTINI et les Ingénieurs des F.C.M.
- De 1929 à 1942 ont été formés 384 apprentis dont 256 obtinrent le C.A.P. soit un pourcentage de 66 %.
- Les responsables de la formation furent successivement, avant 1942, les Ingénieurs RAVEL et PAOLI.

.../...

- TENTATIVE DE REGROUPEMENT.

- Cette décentralisation excessive, mais surtout la proximité des tout jeunes apprentis et des adultes n'étant pas souhaitables, à la faveur de certains décrets de 1942 favorisant la création des centres publiés d'apprentissage ainsi que le développement de la formation professionnelle en usine, la Direction groupa les élèves de 1^{ère} année dans deux locaux voisins (ajusteurs + menuisiers) et chaudronniers à proximité de 4 classes d'études nouvellement créées.
- M. SCARRONE fut chargé, sous la direction de M. PAOLI, de ce regroupement. M. GIRAUD, dessinateur d'études étant son adjoint.

- En 1943, M. CHRISTOL, Agent de Fabrication remplaça M. GIRAUD, appelé à d'autres fonctions.

Les méthodes d'enseignement pratique s'inspiraient de celles du Docteur CARRARD, médecin Suisse, lequel fut un des premiers à mettre en application les préceptes de DESCARTES.

- Les apprentis de 2^{ème} et 3^{ème} années, continuaient leur formation dans les ateliers, mais tous les cours furent, à partir de 1942, donnés dans les 4 classes des F.C.I.
- En 1944, M. CHRISTOL fut chargé par M. PAOLI des 3 années de l'Ecole, tandis que M. SCARRONE s'occupait de la Défense Passive des chantiers et devenait, peu après, Chef du Personnel.

La section Ajustage 1^{ère} année fut confiée à : M. FOUQUE - M. SACCANI.
" Formage " " : M. BONISOLI.
" Menuiserie " " : M. ANDREOZZI.

- Après le bombardement du 29 Avril 1944, les professeurs et les apprentis furent progressivement dispersés.
- Cependant en Juin 1944, les apprentis passèrent le C.A.P. dans un état déprimant d'alertes fréquentes.
- En Août 1944, avant leur départ de la ville, les allemands détruisirent, avec les locaux de l'école, une importante partie des Chantiers.
- Dès Novembre, MM. SCARRONE et CHRISTOL s'occupèrent à ressusciter cette 1^{ère} année, qui trouva place, ateliers et classes, dans une baraque " Adrian ", dans un terrain occupé actuellement par le Restaurant " SELF - SERVICE ".
- Un examen d'entrée eut lieu en MARS 1945.

../...

- En même temps se groupaient dans un bâtiment unique, construit sur l'abri N° 2 les spécialités suivantes : (3)

Electriciens sous la conduite de M.	PICARD
Tourneurs	" " RICHELME
Ajusteurs	" " SERES.

Les traceurs, serruriers, menuisiers, charpentiers demeuraient, faute de place, dans leurs ateliers respectifs.

- En 1948, à la suite du départ des dessinateurs logés dans des locaux neufs, nos apprentis de 1^{ère} année et nos traceurs s'installèrent à leur place, dans le long bâtiment donnant sur le boulevard Toussaint Merle.
- Nos chaudronniers et nos serruriers occupèrent l'ancien magasin à liège, voisin de l'abri N° 2.
- Cet effort de regroupement se termina quand les nouveaux bureaux de la Direction furent installés à la Rotonde par la transformation des anciens bureaux, Porte Principale, en deux classes voisines du nouvel atelier de 1^{ère} année.
- De 1945 à 1948 des mutations dans le personnel se produisirent, c'est ainsi que :

M. SACCANI fut remplacé à l'ajustage par M. DIAMANTI, auquel fut adjoint M. BRONDELLO.

M. BONISOLI décédé, eut pour successeurs MM. JAUBERT, COLLE, et DAZZUCCHI.

M. RICHELME, c'èda sa place à MM. BLANCHARD et GUENI.

- OUVERTURE LEGALE DE L'ECOLE.

- En 1956, notre école, sur l'injonction du Ministre de l'Education Nationale fut contrainte de régulariser sa situation administrative en constituant, selon la loi, un dossier d'ouverture sous l'appellation " d' Ecole Technique Privée ".

Ce dossier comportait la description et le plan des locaux, les programmes d'enseignement et les demandes d'autorisation du Directeur et des Professeurs en exercice.

Par lettre du 24.3.1956, notre école a été déclarée " légalement ouverte " cette décision prenant effet à partir du 31 Janvier 1955.

- A cette époque étaient professeurs dans notre école :

MM. BROUARD, CARLE, DELABRE, GAYRAUD, GUIOL, FERRIER, FOUCHARD, JEANTHIAL, RAVEL, pour les F.C.II.

MM. BAUDE, BOUDON, BOUCAUD pour le C.E.T. MARTINI.

.. / ...

- Le décès de M. SCARROCHE en Janvier 1959 amena la nomination au poste de Directeur de M. FERRIER, Ingénieur; de nouveaux enseignants furent agréés, en remplacement de certains professeurs démissionnaires, ce furent :

M. DELMAYE - DIDOT - FRACHON - POUSTOU - GUERRY - JAUBERT - ALLIETTA - pour les F.C.M.

et M. IMBERT, du C.E.T MARTINI qui remplaça M. BOUDON.

Mais le destin devait frapper encore un de nos précieux collaborateurs, M. DIAMANTI mort en 1961, d'un accident du travail; il occupait les fonctions de Chef des Travaux avec compétence et dévouement, qualités qui se retrouvèrent chez son successeur M. BRONDELLO.

- Au cours des années qui suivirent, certaines spécialités, qui ne trouvaient plus leur plein emploi dans notre Entreprise, furent supprimées ou mises en attente.

C'est ainsi que disparurent les :

	<u>Moniteurs</u>	
en 1956 : Charpentiers de marine :	"	(M. PASCAL. M. TAMBURI.
en 1960 : Serruriers :	"	M. TURIERE.
en 1961 : Traceurs de Coques (jusqu'en 1971)	"	(M. PHILIPPI. M. JAINE.
en 1966 : Chaudronniers - cuivre :	"	M. COLLE.

- Par contre furent créées les sections de :

	<u>Moniteurs</u>	
en 1962 : Chaudronnier - fer :	"	(M. BAZZUCCHI M. GRAVIER
en 1962 : Soudeur (jusqu'en 1964)	"	(M. PORTAL
en 1967 : " (jusqu'en 1970)	"	M. ALARIO
en 1971 : Tuyauterie industrielle :	"	(M. SALIGNAC M. DURAND
en 1971 : Traceur de Coques :	"	(M. CASTAGNEDOLI M. VIEL

- En 1^{ère} année, des changements de moniteurs s'étaient opérés :

M. BENFENATI fut remplacé par M. KOLESNIKOFF à l'ajustage.

M. GUERNAZZI prit le formage en main en 1960.

M. FRANCESCHI seconda M. ALARIO.

M. MAURO fut affecté aux machines-outils en 2ème et 3ème année.

- en 1966 les F.C.M. furent rachetés par le groupe financier HERLICQ et prirent le nom de C.N.I.M. (CONSTRUCTIONS NAVALES ET INDUSTRIELLES DE LA MEDITERRANEE).

- En 1972 le Recteur de l'Académie de NICE se référant à la loi du 17.12.1971 sur l'apprentissage nous demandait d'opter pour les Statuts d'école d'apprentissage ou pour ceux d'école Technique Privée, désignation affectée à notre école depuis 1956.

Nous avons choisi cette dernière appellation et avons par lettre Rectoreale du 17 AVRIL 1972 pris le nom de :

ECOLE TECHNIQUE PRIVEE DES C.H.I.M.

- La création d'une section " Tuyauterie industrielle ", la reprise de la section " Traçage Coques ", le déplacement de l'atelier Chaudronnerie, l'aménagement de 3 classes supplémentaires ont nécessité, début 1973, vis à vis des Services du Rectorat de NICE, une demande d'ouverture réglementaire de ces locaux, aboutissant à la constitution d'un dossier comprenant, pour les traceurs et les tuyauteurs :
 - les horaires des cours et les noms des professeurs,
 - les programmes d'enseignement,
 - les plans des locaux.
- Les programmes et horaires des autres spécialités nous ayant été réclamés seront fournis avant la rentrée scolaire de 1973, ainsi que les autorisations d'enseigner du nouveau Directeur M. BRONDELLO, après le départ en pré-retraite de M. CHRISTOL

- Les professeurs seront :

Français	: M. FABER - (Lycée DEAUSSIER).
Mathématiques	: M. DELHAYE M. NABET M. STORCK M. BERNARD
Technologie (Mécanique).	: M. BRONDELLO M. BLANCHARD M. MAURO M. GUIDI
Technologie (Chaudronnerie)	: M. BAZZUCCHI M. GRAVIER M. TURAND M. SALIGNAC
Technologie (Navire)	: M. CASTAGNEDOLI M. VIEL
Dessin	: M. DIDIER M. GALLO M. MARTINI M. BINAUD M. GAY
Education physique	: M. ALLIETTA M. JUBIN
Secrétariat	: M. FOUQUE

..//...

- Les professeurs d'enseignement pratique sont :

Pour les Traceurs de Coques.	(M. CASTAGNEDOLI M. VIEL
Chaudronniers-fer.	(M. GUERRAZZI M. BAZZUCCHI M. GRAYHER
Tuyauteurs.	(M. BALIGNAC M. DUJARD
Soudeurs.	(M. ALARIO M. FRANCESCHI
Mécaniciens-ajusteurs.	(M. KOLESHNIKOF M. BENFERATI M. MAURO
Tourneurs.	M. GUIDI
Monteurs-câbleurs.	(M. NURY M. ABRAM

- Les tableaux suivants indiquent, dans chaque spécialité, depuis la création de l'Ecole en 1942, les résultats obtenus depuis 30 ans :

L'examen de ces tableaux nous indique que sur 1.223 apprentis préparés au C.A.P. par notre école : 1.017 ont été reçus - soit : 83 %.

- CONCLUSION :

- Nous pensons que notre Ecole a bien rempli sa mission.

Ed. CHRISTOL.
Directeur - Adjoint.

Mai 1973.

ECOLE TECHNIQUE PRIVEE DES CONSTRUCTIONS NAVALES ET INDUSTRIELLES
DE LA MEDITERRANEE

RESULTATS OBTENUS AU C.A.P. de 1942 à 1972.

		1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951
<u>SPECIALITES :</u>											
1) . <u>Présentés.</u>											
2) . <u>Reçus.</u>											
Ajusteurs	(1)	5	6	4	4	9	9	8	7	7	5
	(2)	5	6	4	4	8	7	4	4	3	2
Tourneurs	(1)	0	2	2	0	2	0	3	2	3	3
	(2)	0	2	2	0	2	0	3	2	1	1
Chaud/fer	(1)										
	(2)										
Chaud/cuivre	(1)	7	5	6	5	2	4	2	5	7	3
	(2)	7	5	5	3	1	1	1	1	2	1
Serruriers	(1)	3	2	3	4	2	0	6	4	4	4
	(2)	2	2	3	1	1	0	4	4	0	2
Menuisiers	(1)	2	4	3	4	5	8	6	8	3	6
	(2)	2	4	3	3	5	6	5	7	3	4
Charpentiers marine.	(1)	2	4	3	4	5	8	6	8	3	6
	(2)	2	4	3	3	5	6	5	7	3	4
Electriciens de bord.	(1)	2	5	2	4	2	8	5	6	5	4
	(2)	2	5	2	4	2	2	3	6	0	2
Traceurs de Coque.	(1)	8	12	11	3	3	6	8	5	6	9
	(2)	8	9	11	3	3	5	4	5	5	7
Nombre total des candidats		32	38	34	24	25	35	44	41	39	38
Nombre total des reçus.		31	35	33	18	22	21	29	31	14	20
Pourcentage des reçus.		97 %	92,5%	97 %	75 %	88 %	60 %	66 %	76 %	36 %	53 %

DE LA MEDITERRANEE

RESULTATS OBTENUS AU C.A.P. de 1942 à 1972
(suite)

SPECIALITES :		1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
1) . <u>Présentés.</u>											
2) . <u>Reçus.</u>											
Ajusteurs	(1)	7	7	5	6	5	3	5	5	5	6
	(2)	2	7	2	5	5	3	5	4	5	5
Tourneurs	(1)	4	6	5	7	6	7	7	6	7	6
	(2)	0	3	2	5	6	7	7	6	5	6
Chaud/fer	(1)										5
	(2)										5
Chaud/cuivre	(1)	4	4	6	4	7	6	7	7	4	6
	(2)	2	0	1	3	4	4	4	4	3	6
Serruriers	(1)	4	4	5	4	4	4	5	6	2	-
	(2)	1	0	4	2	4	4	5	5	1	-
Menuisiers	(1)	6	4	5	4	2	2	2	1	3	2
	(2)	3	3	5	3	2	2	2	1	3	2
Charpentiers marine	(1)	5	4	4	2	1	-	-	-	-	-
	(2)	3	1	3	1	0	-	-	-	-	-
Electriciens de Bord.	(1)	7	5	7	5	7	9	9	9	8	9
	(2)	3	4	5	5	7	9	9	9	8	9
Traceurs de Coque.	(1)	9	9	11	11	11	8	9	10	10	5
	(2)	9	4	11	7	9	8	9	9	7	5
Nombre total des candidats.		46	43	48	43	43	39	44	44	39	39
Nombre total des reçus.		23	22	33	31	37	37	41	38	32	38
Pourcentage des reçus.		50 %	51 %	69 %	72 %	86 %	95 %	93 %	91 %	82 %	95,4%

DE LA MEDITERRANEE

RESULTATS OBTENUS AU C.A.P. de 1942 à 1972.

(suite.)

SPECIALITES :		1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
1) . <u>Présentés.</u>												
2° . <u>Reçus.</u>												
Ajusteurs	(1)	7	3	9	12	6	5	8	5	5	6	4
	(2)	7	1	9	11	5	5	8	4	5	6	4
Tourneurs	(1)	5	6	7	7	6	7	7	7	8	8	8
	(2)	5	4	7	7	6	7	7	7	7	8	8
Chaud/fer	(1)	9	9	9	6	7	6	18	9	9	14	9
	(2)	9	9	8	6	7	6	17	9	9	14	9
Chaud/cuivre	(1)	5	3	6	7	5	7	-	-	-	-	-
	(2)	5	3	5	7	5	6	-	-	-	-	-
Tuyauteurs	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
Traceurs	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Monteurs câbleurs.	(1)	4	7	10	8	9	8	21	17	14	18	11
	(2)	4	7	10	8	9	8	21	17	13	18	11
Soudeurs	(1)	-	3	4	-	-	-	-	6	3	-	-
	(2)	-	3	4	-	-	-	-	6	3	-	-
Nombre total des candidats.		33	31	45	40	33	33	54	43	39	46	48
Nombre total des reçus		32	27	43	39	32	32	53	42	38	46	47
Pourcentage des reçus.		97 %	87 %	95,5%	97,5%	97%	97%	98,2%	97,7%	95 %	100 %	98 %

ECOLE TECHNIQUE PRIVEE DES CONSTRUCTIONS NAVALES

ET INDUSTRIELLES DE LA MEDITERRANEE

RESULTATS OBTENUS AU C.A.P de 1942 à 1979

(suite)

<u>SPECIALITES :</u>		1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
1) . Présentés								
2) . Reçus								
Ajusteurs	(1)	9	6	5	10	14	14	8
	(2)	9	6	5	9	13	14	8
Tourneurs	(1)	8	6	5	0	0	0	0
	(2)	8	6	5	0	0	0	0
Chaudronniers	(1)	17	8	14	14	14	20	13
Fer	(2)	13	8	14	14	14	20	13
Traceurs	(1)	6	6	6	7	6	0	0
	(2)	6	6	6	7	6	0	0
Electriciens	(1)	12	9	13	12	14	14	7
	(2)	11	9	13	11	14	14	7
Tuyauteurs	(1)	10	9	11	8	11	11	9
	(2)	10	8	9	8	11	11	7
Soudeurs	(1)						5	7
	(2)						5	7
Nombre total des Candidats		62	44	54	51	59	64	44
Nombre total des reçus		57	43	52	49	58	64	42
% des reçus.		91,9%	97,7%	96,2%	96%	98,3%	100%	95,4%

NOTA : En 1974, les Ajusteurs sont devenus mécaniciens ajusteurs
 En 1977, les Chaudronniers fers sont devenus Chaudronniers en
 Construction Navale.

1 - Historique

* 1920 - 1942 - La Formation des Apprentis s'effectue sur les lieux de production. Les enseignements technologiques sont assurés par des Ingénieurs appartenant au personnel de l'entreprise (FCM). Pendant cette période, 384 apprentis ont été formés et 66 % d'entre eux ont obtenu le C.A.P.

* 1942 - Création du Centre privé d'apprentissage et regroupement géographique des apprentis.

* 1955 - Décision d'ouverture légale du Centre, sous l'appellation "d'Ecole Technique Privée".

* 1966 - Rachat des FCM (Forges et Chantiers de la Méditerranée) par le groupe Herlicq et création des C.N.I.M (Constructions Navales & Industrielles de la Méditerranée).

* 1971 - Nouvelles dispositions légales, règlementant l'apprentissage (17.12.71). La Direction décide le maintien des statuts et le centre est légalement ouvert le 17 AVRIL 1972 sous l'appellation "d'Ecole Technique Privée des CNIM".

De 1942 à 1972, 1017 jeunes ont obtenu le C.A.P sur 1223 candidats, soit 83 %.

Depuis 1972, 365 élèves sur 378 formés ont subi, avec succès les épreuves du C.A.P, soit 96,5 %

Depuis la création de l'école, les responsables n'ont cessé d'améliorer le contenu des programmes, cherchant ainsi à assurer une adaptation aussi parfaite que possible de la formation, aux besoins de l'entreprise.

Il est également à noter que les décisions relatives aux spécialités enseignées et aux effectifs à former, ont toujours été prises en accord avec les Responsables de la production.

ECOLE TECHNIQUE PRIVEE DES CONSTRUCTIONS NAVALES ET INDUSTRIELLES

DE LA MEDITERRANEE

RESULTATS OBTENUS AU C.A.P. de 1942 à 1972.

		1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951
<u>SPECIALITES :</u>											
1) . <u>Présentés.</u>											
2) . <u>Reçus.</u>											
Ajusteurs	(1)	5	6	4	4	9	9	8	7	7	5
	(2)	5	6	4	4	8	7	4	4	3	2
Tourneurs	(1)	0	2	2	0	2	0	3	2	3	3
	(2)	0	2	2	0	2	0	3	2	1	1
Chaud/fer	(1)										
	(2)										
Chaud/cuivre	(1)	7	5	6	5	2	4	2	5	7	3
	(2)	7	5	5	3	1	1	1	1	2	1
Serruriers	(1)	3	2	3	4	2	0	6	4	4	4
	(2)	2	2	3	1	1	0	4	4	0	2
Menuisiers	(1)	2	4	3	4	5	8	6	8	3	6
	(2)	2	4	3	3	5	6	5	7	3	4
Charpentiers marine.	(1)	2	4	3	4	5	8	6	8	3	6
	(2)	2	4	3	3	5	6	5	7	3	4
Electriciens de bord.	(1)	2	5	2	4	2	8	5	6	5	4
	(2)	2	5	2	4	2	2	3	6	0	2
Traceurs de Coque.	(1)	8	12	11	3	3	6	8	5	6	9
	(2)	8	9	11	3	3	5	4	5	5	7
Nombre total des candidats		32	38	34	24	25	35	44	41	39	38
Nombre total des reçus.		31	35	33	18	22	21	29	31	14	20
Pourcentage des reçus.		97 %	92,5%	97 %	75 %	88 %	60 %	66 %	76 %	36 %	53 %

DE LA MEDITERRANEE

RESULTATS OBTENUS AU C.A.P. de 1942 à 1972
(suite)

SPECIALITES :		1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
1) . <u>Présentés.</u>											
2) . <u>Reçus.</u>											
Ajusteurs	(1)	7	7	5	6	5	3	5	5	5	6
	(2)	2	7	2	5	5	3	5	4	5	5
Tourneurs	(1)	4	6	5	7	6	7	7	6	7	6
	(2)	0	3	2	5	6	7	7	6	5	6
Chaud/fer	(1)										5
	(2)										5
Chaud/cuivre	(1)	4	4	6	4	7	6	7	7	4	6
	(2)	2	0	1	3	4	4	4	4	3	6
Serruriers	(1)	4	4	5	4	4	4	5	6	2	-
	(2)	1	0	4	2	4	4	5	5	1	-
Menuisiers	(1)	6	4	5	4	2	2	2	1	3	2
	(2)	3	3	5	3	2	2	2	1	3	2
Charpentiers marine	(1)	5	4	4	2	1	-	-	-	-	-
	(2)	3	1	3	1	0	-	-	-	-	-
Electriciens de Bord.	(1)	7	5	7	5	7	9	9	9	8	9
	(2)	3	4	5	5	7	9	9	9	8	9
Traceurs de Coque.	(1)	9	9	11	11	11	8	9	10	10	5
	(2)	9	4	11	7	9	8	9	9	7	5
Nombre total des candidats.		46	43	48	43	43	39	44	44	39	39
Nombre total des reçus.		23	22	33	31	37	37	41	38	32	38
Pourcentage des reçus.		50 %	51 %	69 %	72 %	86 %	95 %	93 %	91 %	82 %	95,4%

DE LA MEDITERRANEE

RESULTATS OBTENUS AU C.A.P. de 1962 à 1972.

(suite.)

SPECIALITES :		1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
1) . <u>Présentés.</u>												
2° . <u>Reçus.</u>												
Ajusteurs	(1)	7	3	9	12	6	5	8	5	5	6	4
	(2)	7	1	9	11	5	5	8	4	5	6	4
Tourneurs	(1)	5	6	7	7	6	7	7	7	8	8	8
	(2)	5	4	7	7	6	7	7	7	7	8	8
Chaud/fer	(1)	9	9	9	6	7	6	18	9	9	14	9
	(2)	9	9	8	6	7	6	17	9	9	14	9
Chaud/cuivre	(1)	5	3	6	7	5	7	-	-	-	-	-
	(2)	5	3	5	7	5	6	-	-	-	-	-
Tuyauteurs	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
Traceurs	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Monteurs câbleurs,	(1)	4	7	10	8	9	8	21	17	14	18	11
	(2)	4	7	10	8	9	8	21	17	13	18	11
Soudeurs	(1)	-	3	4	-	-	-	-	6	3	-	-
	(2)	-	3	4	-	-	-	-	6	3	-	-
Nombre total des candidats.		33	31	45	40	33	33	54	43	39	46	48
Nombre total des reçus		32	27	43	39	32	32	53	42	38	46	47
Pourcentage des reçus.		97 %	87 %	95,5%	97,5%	97%	97%	98,2%	97,7%	95 %	100 %	98 %

ECOLE TECHNIQUE PRIVEE DES CONSTRUCTIONS NAVALES

ET INDUSTRIELLES DE LA MEDITERRANEE

RESULTATS OBTENUS AU C.A.P de 1942 à 1979

(suite)

<u>SPECIALITES</u> :	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
1) . Présentés							
2) . Reçus							
Ajusteurs (1)	9	6	5	10	14	14	8
(2)	9	6	5	9	13	14	8
Tourneurs (1)	8	6	5	0	0	0	0
(2)	8	6	5	0	0	0	0
Chaudronniers (1)	17	8	14	14	14	20	13
Fer (2)	13	8	14	14	14	20	13
Traceurs (1)	6	6	6	7	6	0	0
(2)	6	6	6	7	6	0	0
Electriciens (1)	12	9	13	12	14	14	7
(2)	11	9	13	11	14	14	7
Tuyauteurs (1)	10	9	11	8	11	11	9
(2)	10	8	9	8	11	11	7
Soudeurs (1)						5	7
(2)						5	7
Nombre total des Candidats	62	44	54	51	59	64	44
Nombre total des reçus	57	43	52	49	58	64	42
% des reçus.	91,9%	97,7%	96,2%	96%	98,3%	100%	95,4%

NOTA : En 1974, les Ajusteurs sont devenus mécaniciens ajusteurs
 En 1977, les Chaudronniers fers sont devenus Chaudronniers en
 Construction Navale.